

Cahiers de l'Académie des Arts, Lettres et Sciences de Languedoc

Numéro 30, juin 2017



Photographie représentant, après son allocution, Madame Nivine Khaled (au centre), présidente de séance, entourée sur sa droite, du secrétaire perpétuel Edmond Jouve et du président de l'Académie Jean Barthe ainsi que sur sa gauche, du professeur Emérite Sabet Hachem (fauteuil n°51) et de son attachée culturelle.

Composition du bureau

Président

Jean Barthe

Présidente de séance

Professeur Nivine Khaled (Ambassade d'Egypte)

Secrétaire perpétuel

Edmond Jouve.

Vice-présidents

Gui Portal.

Jean Chavaudra.

Secrétaire général

Jean Barthe (par intérim)

Dispensatrice

Suzanne Odin

Site de l'Académie

Jean Barthe.

Honorariat

Président d'honneur

Paul de Saint Palais.

Cahier de l'Académie des Arts, Lettres et Sciences de Languedoc

Responsable de la publication

Edmond Jouve.

Édition

Gui Portal.

Photographies

Lagarde, Astrid di Crollanza et invités présents.

ISSN n° 1143 – 8819 SIRET n° 520 604 885 000 19

Siège Social : 47 rue du Père Coentin – 75014 PARIS

Sommaire

	Page
<u>Éditorial du Secrétaire Perpétuel</u>	3
<u>Le mot du président de l'Académie</u>	3
<u>Egypte Eternelle des pharaons à nos jours</u> (Prof. Nivine Khaled)	4
<u>Prix scientifiques.</u>	
Prix Pasteur : Anne Beaudré	11
Prix Pierre et Marie Curie : Nick Reynaert	13
<u>Prix littéraires.</u>	
Prix des Provinces de France : Gisèle Gonneau	14
Prix Pierre Benoît : Anne Icart	14
Prix Olympe de Gouges : Francis Sans	15
Prix Prosper Estieux : Blandine Rivière	16
Prix de l'Académie : Monseigneur Laurent Camiade	16
Quelques photos prises lors de la réunion	16
<u>Exposition Albert Lauzéro</u> (fauteuil n° 26, décédé en 2006)	18
<u>Vie de l'Académie.</u>	16
Assemblée générale ordinaire	18
Assemblée générale extraordinaire	19
<u>Liste des Académiciens (2017)</u>	20

Encore un effort Monsieur le Président !

Au nom de l'Académie de Languedoc et de Francophonie en Quercy Périgord, j'ai saisi le Président de la République en vue du transfert des restes de notre compatriote Olympe de Gouges au Panthéon.

Voici la réponse que j'ai reçue du Chef de Cabinet François-Xavier Lauch en date du 31 août 2017 :

« *Le Président de la République a bien reçu votre correspondance.*

Sensible à votre démarche, le Chef de l'État m'a confié le soin de vous en remercier et de vous assurer de l'intérêt porté à votre intervention concernant Olympe de Gouges.

Le Chef de l'État est profondément attaché aux valeurs que cette figure féministe de la Révolution française a su porter avec tant de force, en particulier celle, fondamentale, d'égalité entre les femmes et les hommes.

Il est déterminé à conduire une politique ambitieuse en la matière comme en témoignent notamment le renouvellement du personnel politique qu'il a appelé de ses vœux et l'action transversale entreprise par Madame Marlene SCHIAPPA, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes ».

En espérant que cette décision ne tardera pas trop, nous nous réjouissons de la bienveillance de notre Président à l'égard de notre invitation.

*Edmond Jouve
Secrétaire perpétuel*

Le mot du Président

Cher Secrétaire perpétuel, chers académiciennes et académiciens, chers amis.

Voici, enfin, notre cahier (n°30), relatant la séance de la session de printemps 2017 qui s'est tenue le vendredi 9 juin dernier au Millenium Hotel Paris. Nous étions peu nombreux, c'est vraiment dommage, moins d'une vingtaine de participants, académiciens et invités.

La séance a été présidée par Mme la professeure Nivine Khaled, conseillère culturelle à l'Ambassade d'Égypte à Paris. Dans ce cadre, Mme Khaled a présenté une très belle conférence intitulée : « l'Égypte Eternelle des Pharaons à nos jours ». Sans déflorer sa présentation, que vous trouverez in-extenso dans ce cahier, elle nous a parlé d'une Égypte vivante et pleinement adaptée à la vie moderne avec tous les problèmes et les difficultés que cela pose. Nous la remercions très chaleureusement.

Je tiens également à rappeler que cette session n'a pu être conçue et montée que grâce à la « complicité amicale » du professeur Emérite Sabet Hachem de l'Université de Nice Sophia-Antipolis, lui-même d'origine égyptienne. En tant que fin diplomate, nous le savions tous depuis longtemps, il a persuadé Mme la professeure Khaled de faire cette magnifique présentation. Nous le remercions très sincèrement.

Après le diaporama présenté par Mme Khaled, l'Académie a décerné deux prix scientifiques :

En premier lieu, le prix **Pasteur** pour le travail accompli par Anne Beaudré, docteur en physique radiologique et physicienne à « l'Institut Gustave Roussy » situé à Villejuif, centre international de lutte contre le cancer par la diversité nationale de ses professionnels de santé, par son implication dans la délivrance de la dose d'irradiation sous toutes ses formes, lors du calcul, lors du traitement, en dosimétrie de transit comme en dosimétrie de suivi. Son travail rigoureux a permis une avancée notable dans la sécurité radiologique du patient.

Le second prix, le prix **Pierre et Marie Curie**, a été décerné à Nick Reynaert, physicien belge œuvrant pour quelques temps au centre de lutte contre le cancer, « Oscar Lambret » de Lille, pour son travail de haut niveau sur le calcul prévisionnel de la dose, par un choix stratégique dans l'irradiation du volume sensible et par la délivrance de la dose la plus précise possible, qui ont conduit à une grande amélioration de l'efficacité et de la sécurité du traitement des patients.

A la suite de la partie scientifique, notre Secrétaire perpétuel a présenté, avec notre dispensatrice Madame Odin et Madame la professeure Yvaine Buffelan-Lanore, les cinq prix littéraires attribués cette année par notre Compagnie, à savoir :

le prix des Provinces de France attribué à Mme Gisèle Gonneau, le prix Pierre Benoît à Mme Anne Icart, le prix Olympe de Gouges à Francis Sans, le prix Prosper Estieux à Mme Blandine Rivière, et enfin le prix de l'Académie à Monseigneur Camiade.

Vous trouverez les détails de ces remises de prix dans la suite de ce cahier. Notez qu'exceptée Mme Icart, que je remercie vivement, la majorité des auteurs n'ont pu être présents lors de la cérémonie.

Les auteurs primés, n'habitant pas l'Île de France mais le sud occitan, recevront leurs prix plus tard par courrier ou, peut-être même, à Nadaillac par notre Secrétaire perpétuel en fonction des circonstances.

Comme vous le savez peut-être déjà, les deux assemblées générales, dont l'Assemblée Générale Extraordinaire qui concerne le devenir de notre Académie, ont eu lieu le 27 septembre dernier. Vous trouverez les ordres du jour, l'ensemble des rapports et, bien sûr, le résultat du vote, statuant sur son devenir, dans la rubrique « Vie de l'Académie ».

Jean Barthe
Président
Fauteuil n° 16

L'Egypte Eternelle des Pharaons à nos jours



Diaporama présenté par Madame Nivine Khaled, conseillère culturelle à l'Ambassade d'Egypte à Paris

Afin d'être le plus près de la présentation orale de Mme la professeure Khaled, son diaporama a été reproduit in extenso.

En quelques mots.

Madame Nivine Khaled a obtenu son doctorat ès lettres de langue et littérature françaises en 1998 à la faculté des Lettres de l'Université d'Alexandrie. Elle est également diplômée d'un master « Français Langue Etrangère » de l'Université Stendhal à Grenoble.

Madame Nivine Khaled est professeure de littérature francophone à la faculté des Lettres de l'Université d'Alexandrie. Elle était aussi Vice-Doyenne aux études supérieures et à la recherche scientifique. Elle a largement œuvré au sein de son université à la promotion des relations interuniversitaires locales et internationales ainsi qu'à la mise en place d'une stratégie de développement et de financement de la recherche scientifique. Elle est experte près du ministère de l'Enseignement Supérieur pour la réforme et la révision des cursus. Membre du Conseil Présidentiel pour l'enseignement et la recherche scientifique depuis 2014, elle est également titulaire des palmes académiques pour sa contribution à l'expansion de la langue et de la culture française en Egypte.

Depuis mars 2016, elle occupe le poste de conseillère culturelle près l'ambassade d'Egypte à Paris.

<p>L'Egypte Eternelle des Pharaons à nos jours</p> <p>9 JUIN 2017 ACADÉMIE DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES DE LANGUEDOC NIVINE KHALED PROFESSEURE DE LITTÉRATURE FRANCOPHONE CONSEILLÈRE CULTURELLE À L'AMBASSADE D'EGYPTE DE PARIS</p>	<p>Repères géographiques</p> <ul style="list-style-type: none">• Oasis saharienne traversée par le Nil qui coule selon un axe Sud-Nord pour se jeter dans la Méditerranée.• Point de contact entre le Maghreb (Occident, couchant) et le Machrek (Orient, levant)• Par sa position à l'extrémité orientale du continent africain, l'Égypte est le point de rencontre entre le monde asiatique, le monde méditerranéen et le monde africain
--	---



LE NIL: Hérodote en 450 avant notre ère : « L'Égypte est un don du Nil »

- Tout au long de son histoire le Nil a été la principale artère du pays et a joué un rôle économique, politique et religieux.
- Le Nil était un présent des dieux pour les anciens égyptiens.
- Le Nil fut un objet de culte en raison des inondations périodiques qui rendaient l'Égypte fertile..
- Hâpy : c'est le Dieu du Nil



Le texte décrit l'inquiétude du roi Djoser pour son pays en proie à la famine parce que le Nil n'a plus été en crue depuis des années. Il fait appel au savant Imhotep qui lui répond d'adresser sa demande à Khnoum, maître de la crue...
Stèle dite de la famine
Époque Ptolémaïque

- Pendant des millénaires le destin de l'Égypte a été suspendu à la crue du Nil. Son arrivée est fêtée comme une bénédiction des dieux. A partir du mois de juin les habitants guettaient anxieusement la montée des eaux.
- En 1965 le barrage d'Assouan a définitivement dompté les eaux du Nil et a canalisé ces inondations fertilisatrices.

Le Nil nourricier: la pêche

- Les égyptiens étaient de gros consommateurs de poissons qui est la base de leur alimentation quotidienne bien plus que la viande. C'est encore le NIL qui est le terrain de prédilection des pêcheurs



Scène familiale de pêche 1400-1352 av. J.C



Le Nil nourricier: la chasse

- Juchés sur des pirogues en papyrus c'est encore sur le Nil qu'ils guettent les oiseaux, les cailles, les canards et les oies.
- Le Nil abrite également le crocodile, seigneur des marais, profondément respecté par les anciens égyptiens tandis que le redoutable hippopotame est assimilé à Seth le dieu du Mal.



Voyages et transport

- Le moyen de transport le plus utilisé est le bateau. Le Nil est rendu praticable et des canaux parallèles sont créés pour faciliter le transport des marchandises et des hommes.
- Pirogues, barques, bateaux à voile, à rames, cargos, toutes sorte d'embarcation montent et descendent le Nil



Transport de grains sur le NIL (18ème dynastie - 1350 av.J.C)

Le halage



Transport de chevaux sur le Nil début du 20^{ème} siècle



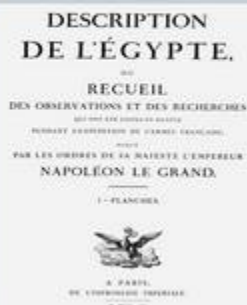
Transport de jarres sur le Nil milieu du 20^{ème} siècle



Par qui connaissons nous l'Égypte ancienne?

- Hérodote (484-420 avt J.C) historien et géographe grec
- Napoléon Bonaparte , expédition d'Égypte
- Jean Francois Champollion (1790-1832)
- Les progrès de l'archéologie

Ouvrage des lumières



- 40 ans pour le rédiger de 1802 à 1840
- 43 auteurs
- 9 volumes de texte
- 13 volumes de planche
- 1 atlas

«Je suis tout à l'Égypte, elle est tout pour moi.» Jean-François Champollion



Enseigner l'Égypte

- En mai 1831 le roi Louis Philippe ordonne la création d'une chaire d'archéologie dirigée par Champollion au Collège de France
- Le premier cours: " Les divers systèmes d'écriture propres à l'ancienne Égypte" aura lieu le 10 mai en présence d'un des fils du roi et d'une foule d'ambassadeurs et de personnalités



Auguste Mariette



« Le canard égyptien est un animal dangereux : un coup de bec, il vous inocule le venin et vous êtes égyptologue pour la vie »

1858: il est nommé directeur du service des Antiquités Égyptiennes et crée le musée de Boulaq, ancêtre du musée du Caire (1902)

Musée de Boulaq

- Le musée de Boulaq est le premier véritable musée public d'égyptologie. Sa création est la conséquence du décret du 15 août 1835 :
- « Il arrive que des étrangers détruisent les édifices anciens, en retirent des pierres et autres objets travaillés et les exportent dans les pays étrangers. Il est connu également que les Européens ont des édifices consacrés à l'entretien des objets d'antiquité ;
- BCEP Exempla



Musée de Boulaq: Nef principale de la salle du centre

- Au centre: meuble octogone avec la statuette de Nefer-Toum
- A gauche: boîte de momie debout à cause du manque de place
- Adossé au mur: le scribe égyptien



Nef latérale de la salle du centre

Les armoires conservent une partie de la collection des objets funéraires



Musée égyptien du Caire



Salle du Moyen Empire au Musée du Caire



Gaston Maspero

- En 1873 il soutient la première thèse d'égyptologie universitaire réalisée en France «Le genre épistolaire chez les anciens Égyptiens »
- En 1881, il prend la succession de Mariette à la direction du Service des antiquités égyptiennes et du musée d'Archéologie égyptienne de Boulaq, au Caire.
- Il fonde l'École Française d'archéologie du Caire



Institut Français d'Archéologie Orientale



Grand Musée Egyptien ou GEM



GEM

Centre d'Études Alexandrines



Le phare d'Alexandrie

- Novembre 1996: identification des vestiges du phare d'Alexandrie par Jean Yves Empeureur et son équipe
- 30 plongeurs professionnels égyptiens et Français, des topographes et des photographes recensent 2500 pièces d'architecture à seulement 8m de fond.
- Ces blocs de granit de 50 à 70 tonnes appartiennent à un même monument: le célèbre phare d'Alexandrie datant de l'époque ptolémaïque



La Bibliothèque d'Alexandrie

L'ancienne

- Fondée par Ptolémée 1er en 288 avant JC
- Plus de 50000 volumes dont la majeure est en grec
- Détruite par un incendie aux alentours de 342 après JC



La nouvelle

- Créée par décret présidentiel en 2002
- Vocation de tolérance, de diversité
- 8 millions d'ouvrages



Accords de concession 1854-1856

Mohamed Saïd Pacha

Ferdinand de Lesseps



1858 Création de la CUCMS



Novembre 1869: Inauguration



Le canal de Suez, une histoire de fierté pour l'Égypte »

- C'est le titre du Figaro du 05/08/2015 qui a le mieux compris l'état d'esprit et le positionnement des égyptiens par rapport à ce projet national lorsqu'il titre son article
- C'est effectivement une histoire de fierté et j'ajouterais une histoire d'espoir et d'union nationale.

Une Egypte tournée vers la modernité La constitution de 2014

Renforce le droit des femmes

- Article 11 de la Constitution de 2014:
 - 17 «L'Etat s'engage à réaliser l'égalité entre hommes et femmes pour tous les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels...»



Les faits

- A ce jour la représentation féminine au **Parlement** égyptien est de 89 sièges (75 élues directement et 14 sur 28 nommées par le président) sur un total de 596, soit : 15% des parlementaires sont des femmes
- En France elles représentent 25%
- Au Japon elles représentent 9%

2015
Inauguration du doublement du canal



- Un temps de transit passant de 18 à 11 heures
- 97 navires quotidiennement en 2023 contre 49 actuellement.
- Un million d'emplois
- Développement de l'ensemble de la région du Canal
- Création d'une zone industrielle sur le modèle de Singapour.

C'est aussi

- Une histoire d'amitié, de collaboration et de confiance entre l'Égypte et la France
- Une reconnaissance par la France de l'Égypte comme son principal partenaire au M.O et inversement L'Égypte développe avec l'hexagone des liens particuliers.
- Un investissement massif avec la signature de deux accords entre ENGIE et l'Égypte

De la constitution

- L'Etat s'engage à prendre les mesures nécessaires afin d'assurer une **représentation adéquate des femmes au sein des assemblées parlementaires, conformément à la loi**, il



garantit aussi le droit des femmes à accéder sans discrimination aux fonctions publiques et aux postes de direction au sein de l'Etat et également à être nommées dans les corps et organes judiciaires.

Les faits

- Un double mandat a été octroyé à une femme qui devient **Ministre de la coopération internationale et de l'investissement**
- La première femme gouverneur vient d'être nommée en février 2017



Les faits

- "Le conseil national pour la femme" a repris ses activités par un décret présidentiel en janvier 2016
- L'année 2017 a été déclarée "année de la femme" par le gouvernement égyptien

L'UNESCO



Pour finir

L'Egypte est résolument tournée vers la modernité.

Forte de sa population jeune, de sa position stratégique, de son unité nationale, de ses nouveaux projets titanesques et, malgré les difficultés économiques et sociales qu'elle connaît, elle reste solide et digne au milieu du chaos qui bouleverse le Moyen-Orient.



La professeur Nivine Khaled, conseillère culturelle à l'Ambassade d'Egypte à Paris, présentant la conférence « L'Egypte, des Pharaons à nos jours »

Prix Scientifiques

Présentation d'Anne Beaudré pour le Prix Pasteur par Didier Paul (fauteuil 37) .



Madame la Présidente de séance,
Monsieur le Président de l'Académie,
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,
Mesdames et Messieurs les Académiciens,
Mesdames, Messieurs, chers collègues et amis.

C'est avec une grande joie que j'ai le plaisir de vous présenter Anne Beaudré pour le Prix Pasteur. J'aimerais m'adresser à Anne en lui disant « chère collègue » en signalant tout d'abord qu'Anne Beaudré est physicienne médicale à Gustave Roussy Villejuif (ex IGR) et qu'elle est issue d'une promotion toulousaine, 2 années avant la mienne. Cette formation commune nous a permis de nous rencontrer plusieurs fois dans ce milieu que notre Académie commence à bien connaître depuis que notre Président Jean Barthe, et nos Vice-Présidents Gui Portal (à l'origine de ce prix) et Jean Chavaudra mettent à l'honneur cette discipline scientifique.

Notre Académie de Languedoc distingue une nouvelle fois une brillante scientifique formée à l'Université Paul Sabatier de Toulouse (prix Nobel de Chimie en 1912, comme nous le rappelle souvent notre président qui a enseigné dans cette

noble Université) où elle a obtenu son DEA de Physique radiologique en 1985 (avec son numéro d'agrément délivré par l'ex « SCPRI ») et son doctorat en 1988. Elle est une des doctorants de cette Université qui ont lancé les premières simulations d'interactions rayonnement matières dans l'eau (des électrons en l'occurrence) pour étudier des processus radio-lytiques sous la direction de notre regretté Professeur Daniel Blanc. Ses recherches ont permis de développer par la suite des outils informatiques pour la simulation des traitements en radiothérapie avec la méthode de Monte-Carlo appliquée au transport de particules. Des codes de calculs dédiés « faits maison » ont été conçus dans cette même Université, notamment par notre confrère Michel Terrissol, au service des physiciens qui utilisent aujourd'hui des algorithmes issus de la recherche pour le calcul de dose.

Originaire de Bretagne, Anne Beaudré a dû quitter l'Occitanie de ses études puis l'Aquitaine où elle a eu son premier poste de titulaire à Agen en ayant fait auparavant des replacements à Brest et Bourg en Bresse. Elle est arrivée comme beaucoup d'entre nous à Paris (je connaissais le même sort dans quelques jours...), afin d'exercer son métier dans un centre d'excellence, à Gustave Roussy où elle révèle ses talents de spécialiste depuis 1989 avec une activité clinique principalement en radiothérapie. Les nouvelles techniques n'ont aucun secret pour elle, elle a participé à de nombreux programmes d'assurance qualité du plateau technique mais aussi des logiciels de calcul de doses et des systèmes de vérification. Anne nous fait la joie d'être présente ce soir après des semaines intenses de travail pour l'installation d'un nouvel accélérateur qui a permis aux dernières nouvelles, de traiter les premiers patients au début de cette semaine !

Anne Beaudré mène en parallèle des activités d'enseignement, de développement et de recherche et fait partie des physiciens qui ne comptent pas leurs heures de travail avec cet esprit de service et de dévouement qui caractérise nos lauréats pour tous les services qu'ils rendent et qui font que cette profession soit récompensée par notre Académie. Elle enseigne principalement au niveau supérieur en Master 2 de physique médicale, DQPRM, DES-DIS de radiothérapie, DU de radioprotection. Anne Beaudré a aussi encadré beaucoup de stagiaires, publié de nombreux articles dans des revues internationales, participé à des intercomparaisons notamment à l'AIEA. Ses participations à des congrès dans des sociétés Internationales (SFPM, SFRO, ESTRO) lui ont donné une forte notoriété qu'il m'est impossible de résumer dans ces quelques lignes.

Le parcours d'Anne Beaudré est exemplaire et elle mérite bien ce prix Pasteur dont le comité de sélection a reconnu l'œuvre scientifique de cette physicienne qui rend tant de services à notre communauté et aux patients et toujours avec le sourire.

Chère Anne, au nom de l'Académie des Arts, Lettres et Sciences de Languedoc, je te présente nos sincères félicitations avec tous nos vœux de succès pour poursuivre cette brillante carrière et ton engagement professionnel.

Réponse d'Anne Beaudré

Madame la Présidente de séance,
Monsieur le Président de l'Académie,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames et Messieurs les Académiciens
Mesdames, Messieurs, Chers collègues et amis

Je suis très touchée par le grand honneur que votre Académie me fait en me décernant le prix Pasteur. Je remercie le Professeur Jean Barthe qui est à l'origine de ma présence parmi vous aujourd'hui ainsi que Didier Paul pour son amicale mais bien trop élogieuse allocution.

Puisque l'occasion m'en est donnée, je tiens à remercier le regretté Professeur Daniel Blanc, qui m'a permis en 1984 d'intégrer le DEA de 'Physique Radiologique', me donnant la chance de devenir 'Physicien Médical', profession dont j'ignorais totalement l'existence à l'époque. Je me souviendrai toujours de cette petite brochure décrivant le programme d'enseignement de ce DEA, découverte de façon tout à fait fortuite par mon amie Fabienne, au centre d'orientation de l'Université des Sciences de Brest.

'Associer les sciences à la médecine' : quelle belle perspective.

Ainsi, je rejoignais, moi aussi, les aspirations médicales de ma famille (une mère pharmacien, ou même une sœur aînée médecin et une sœur jumelle dentiste).

Comment oublier ces années passées au Centre de Physique Atomique de Toulouse, ma thèse encadrée par le professeur Terrisol et l'obtention de ce diplôme permettant d'exercer ce métier passionnant.

J'ai eu le grand privilège de rejoindre très rapidement la grande équipe (et par son nombre et par ses qualités) des physiciens de l'Institut Gustave Roussy composée de Monsieur Chavaudra, Edith Briot, Henry Bouhnik et André Bridier, lequel me choisit immédiatement comme binôme dans le domaine de la métrologie de la dose, cette 'grandeur' si chère et précieuse aux physiciens. Et hasard de la vie, en arrivant à l'Institut, je prenais le poste (mais pas les fonctions bien sûr ...) laissé libre par Madame Dutreix, cette grande dame de la physique médicale : quel honneur !!!

28 années se sont écoulées depuis mon arrivée à Gustave Roussy. Je mérite peut être un bon point pour cette grande fidélité ...

Par son statut de grand centre européen, Gustave Roussy est en évolution constante, ce qui implique une maîtrise des outils techniques et informatiques les plus innovants. Je pense effectivement avoir largement contribué durant toutes ces années, à la mise en œuvre d'une plateforme de haute technicité.

Mais le monde de la radiothérapie ne s'arrête pas qu'à la technique. La complexité de la prise en charge d'un patient, impliquant un grand nombre de corps de métier, nécessite une organisation rigoureuse et une disponibilité auxquelles je contribue chaque jour. J'ai peut-être hérité du côté militaire de mon père.

Nos missions d'enseignements, de formations et d'encadrement de jeunes physiciens et médecins venus du monde entier sont aussi primordiales : je m'y attelle avec plaisir et c'est une source d'enrichissement permanente...

Pour finir, je tiens à remercier tous mes collègues actuels de l'Institut et plus particulièrement Dimitri Lefkopoulos, notre chef de service, Isabelle Dumas, ma proche collègue, les dosimétristes, les manipulateurs, les médecins avec qui une collaboration étroite est essentielle.

A une échelle beaucoup plus modeste, nous tentons nous aussi, comme l'a fait Pasteur, d'apporter au patient le meilleur des traitements. Je suis bien petite par rapport à ce grand savant mais c'est avec passion que j'exerce ce métier, ce qui me vaut peut-être le privilège de recevoir aujourd'hui ce prix prestigieux.

Présentation de Nick Reynaert pour le prix Pierre et Marie Curie par Vincent Marchesi.



Madame la Présidente de séance, Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Académiciens et Académiciennes,
Mesdames et Messieurs,
Chers Professeurs, collègues et amis,

J'ai l'honneur en tant que président en exercice de la Société française de Physique Médicale, d'être présent aujourd'hui dans cette prestigieuse assemblée pour introduire notre collègue et ami Nick Reynaert à qui l'Académie a décidé, sur proposition de la SFPM, de remettre le Prix Pierre et Marie Curie.

Le physicien médical, autrefois appelé Radiophysicien, est désormais reconnu comme un professionnel à part entière du système de santé français depuis janvier 2017 après 40 ans de présence au côté des professions médicales et paramédicales. Qu'il exerce en radiothérapie, ou en imagerie, médecine nucléaire ou radiologie, dans le domaine thérapeutique ou diagnostique, la Société a enfin donné une place à notre profession.

Nous sommes des scientifiques au service du diagnostic et du soin du patient. Nous participons au soin, au développement des techniques et des procédés, mais également à la promotion de notre spécialité par l'enseignement théorique au sein des universités et pratique dans le cadre des stages de mise en situation professionnelle. Cette multiplicité des casquettes que le physicien médical peut

avoir, est un atout indéniable pour l'attractivité de notre profession mais cela a pu finalement être un frein à son développement, ni complètement scientifique, ni complètement médical. Notre intégration en tant que professionnel de santé permet enfin de mettre en évidence l'apport de toutes ces compétences au service du patient.

Ce prix Pierre et Marie Curie est destiné à récompenser l'excellence du parcours professionnel et scientifique du récipiendaire. Cette année force est de constater que notre collègue Nick Reynaert remplit parfaitement ces conditions et qu'il est un exemple remarquable de la complémentarité entre l'activité scientifique et de soin que le physicien médical peut apporter.

Nick, citoyen belge flamand, a réalisé ses études universitaires à Gand et a obtenu son doctorat en physique médicale en 2001. Il a ensuite suivi plusieurs post-doctorats qui lui ont permis de développer son expertise scientifique dans les codes de calcul notamment. Une petite recherche sur le site PubMed nous affiche plusieurs dizaines de références où Nick apparaît dans les auteurs.

C'est en 2008 qu'il rejoint le centre Oscar Lambret de Lille avec comme mission, de développer une structure de recherche en physique médicale dans ce prestigieux établissement dédié au traitement du cancer. Sa réussite fut remarquable puisqu'il obtint, en ce début d'année 2017, son HDR.

La vie est ainsi faite que Nick va prochainement démarrer un nouveau chapitre de sa carrière professionnelle avec un retour dans son pays d'origine pour un nouveau beau projet qui sera, j'en suis sûr, encore une réussite.

Au nom de la SFPM, Nick, je tiens à te féliciter pour la reconnaissance de ton travail aujourd'hui récompensé et je te souhaite mes meilleurs vœux de réussite pour la suite de ta carrière.

Merci à tous et encore félicitations.

Réponse de Nick Reynaert

Madame la Présidente de séance, Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Académiciens et Académiciennes,
Mesdames, Messieurs,
Chers Professeurs, collègues et amis,
Monsieur le Président de la Société française de la Physique Médicale, Cher Vincent.

Je ne peux pas décrire l'honneur que je ressens, d'être parmi vous, afin de recevoir ce prix prestigieux : le prix Pierre et Marie Curie de physique médicale de l'Académie de Languedoc. Surtout pour un petit Belge (un flamand même), l'honneur est encore plus important.

J'aimerais remercier Vincent Marchesi, le Président de la Société française et les autres membres de la SFPM. Je ne m'étais pas du tout attendu à ça. J'aimerais aussi remercier énormément mes collègues du Centre Oscar Lambret, qui m'ont toujours donné 100% de leur confiance. J'avais effectivement une position privilégié, dans laquelle je pouvais consacrer une grande partie de mon temps à la recherche et au développement en radiothérapie. De cette façon j'ai pu rédiger et obtenir plusieurs projets et j'ai également pu encadrer plusieurs doctorants et stagiaires. Tout le monde au COL a accepté ma vision particulière concernant l'intégration de l'IRM en radiothérapie, même jusqu'au niveau de la direction de l'hôpital.

Comme évoqué par Vincent Marchesi, après 9 ans passés à Lille, je vais revenir en Belgique pour une nouvelle aventure. Mais je ne vais pas quitter la France complètement. Ma première tâche est de construire un projet commun entre les hôpitaux de Lille et de Bruxelles, et de cette façon je resterai encore partiellement au Centre Oscar Lambret.

Il ne me reste qu'à remercier tous mes collègues et les membres de l'Académie de Languedoc. Merci beaucoup !!

Prix littéraires

Les prix littéraires ont été présentés par la professeure Yvaine Buffelan-Lanore, (fauteuil n° 6). Parmi les personnes primées, seule Madame Anne Icart était présente avec Juliette Duchemin son attachée de presse. Nous les en remercions vivement.

Prix des Provinces de France

Décerné à Madame **Gisèle Gonneau** pour son ouvrage « *A flanc de Coteau* ».

L'Ariège est encore à l'honneur avec cette écrivaine qui, retraitée de la police, entraîne le lecteur dans le sillage d'un jeune gendarme qui enquête sur un meurtre commis dans le Massatois et ce, malgré l'opposition de sa hiérarchie. Les décors ne pouvaient être plantés qu'en Ariège, dans ces montagnes auxquelles elle voue une immense passion et qui sont celles de ses ancêtres.

Nous sommes transportés dans la vie quotidienne de ses arrière-grands-parents, en 1895, et l'auteure fait revivre, avec un style poétique bien maîtrisé, les paysages comme le portrait de ses différents personnages.

Prix Pierre Benoît



Décerné à Madame **Anne Icart** pour son roman « *Le temps de Lilas* ».

Anne Icart est parisienne et née à Paris. Mais elle se plaît à dire qu'elle a la double nationalité, puisque ses origines auxquelles elle tient fermement sont ariégeoises. Elle dit aussi être bilingue, car elle possède les deux accents, celui du Nord et celui du Sud, passant de l'un à l'autre sans s'en apercevoir, selon son interlocuteur.

Elle retourne dans ses Pyrénées aussi souvent que son travail de rédactrice juridique le lui permet, car c'est le seul endroit où elle se ressource et qui lui procure de l'apaisement et de la sérénité.

Photo : Astrid di Crollanza.

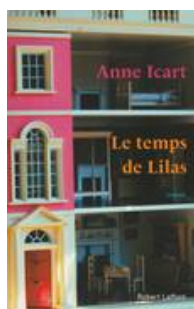
Les Balaguères, héroïnes des trois romans d'Anne Icart, ce que je peux dire d'elles, si j'ai bonne mémoire, le temps des lilas, récompensé ce soir, fait commencer leur histoire à Saint-Lizier.

Là sont trois sœurs Angèle, Justine et Babé, orphelines de mère où il n'y avait pas grand-chose à partager sinon beaucoup d'amour.

Les romans d'Anne Icart explorent avec sensibilité et avec une acuité pleine de douceur, de tendresse et d'optimisme, les ressorts de la famille, la complexité des liens maternels, ainsi que les secrets, les douleurs et les joies emmêlés de l'enfance.



Photographie de groupe : Madame Anne Icart, (au centre) tenant son diplôme, entourée de parents, amis et membres de l'Académie.



Anne Icart est également l'auteur des **Lits en diagonale** (prix des Lycéens Fondation Prince Pierre de Monaco), décrivant son histoire avec son frère handicapé, récit vendu dans cinq pays, de **Ce que je peux te dire d'elles** (prix du Premier Roman Méo-Camuzet) et de **Si j'ai bonne mémoire**, tous publiés chez Robert Laffont.



Prix Olympe de Gouges

Décerné à **Francis Sans**, président du Club des cartophiles ariègeois, pour son ouvrage intitulé « Mémoires d'Ariège – lieutenant Paul Delpech »

Fils de l'ancien sénateur de l'Ariège Auguste Delpech, Paul Delpech, officier du 23^{ème} régiment d'artillerie de campagne a suscité, par sa hardiesse au combat, un sang froid à toute épreuve et une ingéniosité tactique fascinante ; il bénéficie de la vénération de tout son régiment, des fantassins aux généraux.

Initiateur d'un système d'observation et de liaison téléphonique entre les premières lignes et les batteries, il s'illustre sur les champs de bataille de la Marne, de l'Aisne, tombeaux de nombreux ariègeois où il trouvera lui-même la mort la veille de Noël 1914.

Les lettres qu'il enverra à sa famille témoignent, à la fois, de ses qualités militaires, morales et humaines.

Il a laissé un souvenir impérissable parmi ses contemporains, celui d'un soldat d'exception et d'un homme de valeur.

Prix Prosper Estieu

Décerné à Mme **Blandine Rivière** pour son ouvrage « *Jean-Marie Servat* ».

L'auteure, professeure d'histoire et d'occitan, maintenant à la retraite, s'est engagée depuis bien longtemps, pour la langue et la culture d'Oc.

Membre de l'Institut d'Etudes occitanes, elle est animatrice du Cercle occitan du Couserans.

Qui est Jean-Marie Servat dont la bibliographie a reçu une distinction ? Pharmacien de son métier, il a beaucoup écrit en français (Histoire de Massat) mais surtout en occitan. Il a laissé un grand nombre de textes éparpillés dans plusieurs revues de l'époque. Il est félibre, à savoir un auteur dans la lignée de Frédéric Mistral. Il mourut à Massat en 1945 où il est enterré.

Prix de l'Académie :

A **Monseigneur Laurent Camiade**, pour « *l'ensemble de son œuvre* ».

Jeune évêque du diocèse de Cahors et Rocamadour, Mgr Laurent Camiade est originaire d'Agen et a obtenu un doctorat en théologie à l'Institut catholique de Toulouse.

Il est l'auteur de quatre ouvrages :

- *Je guéris, donc je suis*, en 2011
- *Vivre sa solitude*, en 2003
- *L'amour trahi*, en 2007
- *Obéir en homme libre*, en 2014

Dans ce dernier récit, l'auteur s'attache à définir l'obéissance et en explique les conditions.

L'obéissance est-elle servile ? Un homme libre doit-il obéir ? Et jusqu'où doit-il le faire ?

Mgr Camiade distingue l'obéissance de la foi, l'obéissance rituelle et, l'obéissance filiale. Doit-on obéir face à l'injustice ?

L'auteur conclut son exposé par « l'obéissance est un acte libre, un acte pleinement humain ».

Quelques photos prises lors de la réunion



Partie de l'assemblée côté gauche



Partie de l'assemblée côté droit



Photos de quelques académiciens et amis.

A la suite de notre réunion, tous les participants se sont retrouvés pour un apéritif très animé.



Par la suite, un repas convivial a eu lieu avec les académiciens présents, les personnalités primées et l'ensemble de nos invités. Pour la première fois depuis longtemps, Gérard Brignol, notre académicien grand joueur de pipo, était absent. Malheureusement, nous n'avons des photos que de tables vides !



Vues de la salle du repas de Gala prête à recevoir nos invités (M. Lagarde).

Hélas, nous n'étions pas aussi nombreux que par le passé où les fondateurs de notre Académie étaient encore avec nous. Les temps changent et nos concitoyens actifs, souvent très âgés ou à la retraite certainement bien méritée, vivent maintenant, pour beaucoup d'entre eux, loin de Paris.

Néanmoins ce fut une belle occasion de vivre quelques moments ensemble, de parler de nos futurs projets, de la vie des uns et des autres en France mais aussi à l'étranger, en particulier dans l'Égypte moderne et actuelle. Je remercie encore une fois la professeure Nivine Khaled pour sa très belle conférence qui sort des sentiers battus en nous présentant un aspect de l'Histoire de l'Égypte moderne qui nous était inconnue.

Exposition Albert Lauzéro

Qui, parmi notre Compagnie, peut se souvenir de notre ancien confrère, artiste peintre, titulaire du fauteuil n°26, décédé en juillet 2006, **Albert LAUZERO** ?

Son souvenir sera ranimé grâce à l'exposition qui aura lieu à la galerie Bernheim – Jeune, (83 faubourg Saint Honoré / 27 avenue Matignon, 78008 Paris), du jeudi 12 octobre au samedi 4 novembre 2017. L'inauguration aura lieu le mercredi 11 octobre 2017 de 17 à 20 heures.

Jean Delavèze écrivait en 1969 dans les Nouvelles littéraires : « **C'est la lumière que Lauzéro essaie de capturer et de fixer sur la toile. Il décompose les formes et il y arrive avec bonheur** ».

Suzanne Odin
Fauteuil n°50

Vie de l'Académie

Comme vous devez le savoir, notre Académie, si elle n'est en fin de vie, est en tout cas en situation plus que critique, voire désespérée. C'est pour cela que le Bureau a organisé ce mercredi 27 septembre 2017, une Assemblée Générale Extraordinaire afin de statuer sur son devenir.

Il est évident, comme nous vous l'avons écrit plusieurs fois, et en particulier dans notre site web, que nos membres présents à la création de notre Académie, sont soit, maintenant très âgés soit, hélas, nous ont quittés. La relève n'a été que très peu assurée et environ moins du tiers des membres cotisent. Mais, peut-être plus important, seuls les membres du Bureau sont actifs. La survie n'est venue, ces dernières années, que grâce à trois belles initiatives, qui nous avaient redonnés espoir, à savoir « Le Spatial » Jean Gasiot (fauteuil n°29), « La Colombie » Didier Paul (fauteuil n° 37) et récemment « l'Egypte » Sabet Hachem (fauteuil n°51).

Mais hélas, l'embellie ne fut que de courte durée. Notre secrétaire perpétuel, très fatigué, renonce à sa fonction. Le président de l'Académie termine son dernier mandat, il ne peut être réélu. Aucune relève n'est en vue. La dissolution semble donc inéluctable.

Assemblée Générale Ordinaire (exercice 2016)

Après quelques moments d'attente et les derniers retardataires, le nombre des présents et représentés permet légalement à l'Assemblée de délibérer. Le quorum étant atteint, la réunion commence à 17H05.

Pour information :

Nombre de membres à jour de leur cotisation :	18
Nombre de membres présents :	10
Nombre de membres représentés :	8

RAPPORT MORAL

Chers Confrères, chères Consœurs,

Cette année encore, nous sommes très peu présents pour assister à cette Assemblée Générale. Cependant, nous avons assumé les manifestations, comme les années précédentes. Les prix littéraires ont été attribués : six lauréats et deux prix scientifiques ont été honorés. Un adoubement a été fait à un scientifique de renom. Les cahiers ont été publiés et envoyés à tous.

Nous avons remarqué que la participation à cette séance solennelle n'est plus aussi importante que les années précédentes. Est-ce le fait que le Sénat ne peut plus nous héberger ? Que les anciens participants, prenant de l'âge, ne peuvent plus ou ne veulent plus se déplacer en fin de journée ? Je pense qu'un certain désintéressement s'est installé tandis que les cotisations ne sont plus toujours réglées.

Par ailleurs, les organisateurs prennent eux aussi de l'âge et accusent des fatigues réelles. Personne ne peut ou ne veut prendre le relais.

Ce sont les raisons qui ont obligé le Bureau à prendre les décisions qui vous seront soumises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui doit suivre.

Le quitus concernant le « Rapport moral » est voté à l'unanimité.

Edmond Jouve
Secrétaire perpétuel

COMPTE DE RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2016

Rapport financier

DEPENSES		RECETTES	
Frais de fonctionnement	189,63	Cotisations	920,00
Frais de secrétariat	907,95	Manifestations	1050,00
PTT	266,65		
Manifestation	961,25		
Frais financiers	112,00		1970,00
	<hr/>		
	2437,48	Déficit	467,48
			<hr/>
			2437,48

Bilan au 31 décembre 2016

ACTIF		PASSIF	
Banque	988,12	Compte courant association	1455,60
		Résultat exercice	(467,48)
			<hr/>
			988,12

Nous constatons que l'ensemble des comptes de l'Association est en équilibre. L'Assemblée remercie chaleureusement notre dispensatrice pour son travail.

Le quitus concernant les « Comptes de l'Association » est voté à l'unanimité.

Assemblée Générale Extraordinaire

L'article unique est le suivant : **faut-il ou non dissoudre l'Académie ?**

Plusieurs faits sont à l'origine de cette situation.

En premier lieu notre Secrétaire perpétuel, Edmond Jouve, victime d'un incident de santé pendant l'été, a décidé d'arrêter toute activité et a donné sa démission. Il est vrai qu'il a officié en tant que secrétaire perpétuel durant de très nombreuses années.

En deuxième lieu, le président actuel Jean Barthe a terminé son deuxième et dernier mandat et n'est donc plus rééligible.

En outre, Madame Suzanne Odin est maintenant très âgée et aspire à un repos bien mérité. L'ensemble des membres présents à la réunion l'a très bien compris.

Enfin, aucun membre présent, ou représenté, connaissant la situation actuelle de l'Académie, c'est-à-dire la totale indifférence de beaucoup de nos membres pour notre action, ne s'est engagé à candidater. En outre, l'état financier de nos comptes, tel que l'a décrit précédemment notre dispensatrice, ne crée pas un sursaut d'optimisme.

Après de nombreuses discussions, notre Compagnie a donc été décidé, à l'unanimité (18) moins 2 voix, soit 16 votes favorables, de dissoudre l'association. La date n'est pas encore définie compte tenu de certaines obligations, tant administratives que fonctionnelles. Avant d'acter cette décision, nous devons éditer le cahier de la dernière session du printemps 2017, actuellement en cours de réalisation.

La majorité des membres a également décidé de faire un dernier cahier mettant en évidence toutes les actions significatives de l'Académie depuis sa création en 1954. C'est un gros travail, car il nous faudra analyser l'ensemble des cahiers existants appelés au départ « Clin d'œil », puis par la suite plus simplement « Cahier ». Ce dernier « Cahier, Testament, . . . », toute autre dénomination est envisageable, devrait porter le numéro 31.

A cette occasion, les participants souhaitent que soit organisé un repas d'adieu dans un restaurant.

En outre, le président a demandé à continuer le financement de l'hébergement du site internet (actuellement OVH) pendant encore cinq années, pour garder vivante la mémoire de notre Académie. Le budget prévisionnel est inférieur à 150 € pour les 5 ans, ce qui correspond, somme toute, à un montant très raisonnable.

Liste des Académiciens en 2017

Nom de l'Académicien	Fauteuil	Nom de l'Académicien	Fauteuil
Professeur Jean Barthe	16	Professeur Edmond Jouve	11
Monsieur Henri Becq	36	Monsieur le Premier Ministre Edem Kodjo	43
Professeur Isabelle Berry	22	Monsieur Jacques Lagarde	55
Monsieur Bruno Bonhoure	54	Madame Odette Lang	39
Madame Christiane Bouat	46	Sénateur André Maman	10
Monsieur Tony Bram's	52	Madame Suzanne Odin	50
Monsieur Gérard Brignol	25	Monsieur Pierre de Panafieu	05
Madame Geneviève Brunel-Lobrichon	57	Professeur Didier Paul	37
Professeur Yvaine Buffelan-Lanore	06	Monsieur Gui Portal	33
Professeur Jean Chavaudra	48	Madame Marie Rouanet	01
Madame Lucienne Clazure	26	Monsieur de Saint Palais d'Aussac	44
Monsieur Jean-François Costes	53	Monsieur le Président Ibrahima Famara Sagna	19
Professeur Philippe Decraene	58	Monsieur Philippe de Saint Robert	41
Professeur Denis Fadda	18	Monsieur Jean Salle-Lousteau	14
Député Philippe Folliot	23	Recteur Jean Saurel	47
Monsieur Pierre Galy	40	Monsieur José Sobrecases	38
Monsieur Yves Gasc	21	Monsieur Remi Soulié	59
Professeur Jean Gasiot	29	Professeur Michel Terrissol	24
Madame Mady de la Giraudière	49	Madame Denise Tourillon	20
Monsieur Georges-Patrick Glaize	42	Monsieur Maurice Vaqué	12
Professeur Sabet Hachem	51	Monsieur Jacques Verdier	04
Madame Marie-Catherine Huet-Brichard	31	Professeur Raphaël Visocekas	60